



SUPPORTEUR OFFICIEL



# Assemblée générale des actionnaires

9 AVRIL 2024 - PARIS

# Avertissement

Cette présentation peut contenir des objectifs et des informations de nature prospective concernant la situation financière, les résultats opérationnels, les activités et la stratégie de développement de VINCI.

Ces objectifs et informations sont fondés sur des hypothèses qui peuvent s'avérer inexactes et sont dépendantes de facteurs de risques et d'incertitudes importants. Ces informations n'ont de valeur qu'au jour de leur formulation et VINCI n'assume aucune obligation de mise à jour ou de révision des objectifs due à des informations nouvelles ou à des événements futurs ou autres, sous réserve de la réglementation applicable.

Des informations supplémentaires sur des facteurs qui pourraient avoir un effet sur les résultats financiers de VINCI sont contenues dans les documents déposés par le Groupe auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et disponibles sur le site Internet du Groupe [www.vinci.com](http://www.vinci.com) ou sur simple demande au siège de la société.



# Xavier Huillard

Président-directeur général de VINCI



# Ordre du jour

# Ordre du jour

## Partie ordinaire

- Approbation des comptes sociaux et consolidés 2023 et affectation du résultat
- Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Benoit Bazin
- Nomination de PricewaterhouseCoopers Audit en qualité de commissaire aux comptes pour la certification des informations en matière de durabilité
- Renouvellement de la délégation de pouvoirs au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions
- Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration et du président-directeur général / Approbation du rapport sur les rémunérations et des éléments de la rémunération versée en 2023 ou attribuée au titre de 2023 à M. Xavier Huillard

# Ordre du jour

## Partie extraordinaire

- Autorisation de réduire le capital social par l'annulation d'actions auto détenues
- Délégations pour procéder à des augmentations de capital réservées au profit des salariés du Groupe en France et à l'étranger avec suppression du droit préférentiel de souscription

# Déroulé

- 1 Le film de l'année 2023
- 2 Faits marquants et performances financières en 2023
- 3 Perspectives
- 4 Performance environnementale en 2023
- 5 Gouvernance
- 6 Rapports des commissaires aux comptes
- 7 Séance de questions
- 8 Vote des résolutions

# 1

Le film de l'année 2023

A photograph of two construction workers, a man and a woman, wearing white hard hats and high-visibility safety vests. They are standing in a field with several wind turbines in the background under a sunset sky. The man is holding a laptop, and both are looking at the screen. The overall scene is professional and focused on renewable energy infrastructure.

# 2

## Faits marquants et performances financières en 2023

# Faits marquants 2023

Forte croissance du chiffre d'affaires et des résultats qui atteignent de nouveaux records

- 
-  **VINCI Autoroutes** : trafic en hausse sur l'année
  -  **VINCI Airports** : poursuite de la reprise du trafic, supérieur au global au niveau pré-covid au T4 23 – forte croissance des résultats
  -  **VINCI Highways** : renforcement de la présence à l'international
  -  **VINCI Energies** : croissance soutenue du chiffre d'affaires – amélioration de la marge opérationnelle
  -  **Cobra IS** : croissance soutenue à la fois par les activités de fonds de commerce et les grands projets  
– amélioration de la marge opérationnelle
  -  **VINCI Construction** : niveau d'activité solide – marge opérationnelle à son plus haut niveau depuis 2011

 **57 %** du chiffre d'affaires réalisé à l'international

 Génération exceptionnelle de cash-flow libre – endettement net en forte diminution

 Renouvellement très satisfaisant du carnet de commandes

 Perspectives 2024 :

- Hausse du chiffre d'affaires, d'une ampleur moindre qu'en 2023
- Malgré l'impact négatif de la nouvelle taxe sur les infrastructures de transport longue distance en France, résultat net proche du niveau atteint en 2023



# VINCI Autoroutes en 2023

L'avenant au contrat de concession d'ASF, relatif au financement du contournement ouest de Montpellier, a été approuvé par décret

## Chiffre d'affaires

**6,3 Mds€**  $\Delta$  2023/2022 + 5 %

## Résultat opérationnel sur activité

**3,4 Mds€**

## Effectif en fin d'année

**~5 500**

## Variation du trafic

$\Delta$  2023/2022 + 1,3 %

dont :



+ 1,7 %



- 1,3 %



# VINCI Airports en 2023

Extension de 30 ans (jusqu'en 2060) du contrat de concession de six aéroports en République dominicaine

## Chiffre d'affaires

**3,9 Mds€**  $\Delta$  2023/2022 + 47 %  
 $\Delta$  2023/2019 + 12 %  
à périmètre constant

## Résultat opérationnel sur activité

**1,9 Md€**

## Effectif en fin d'année

**~12 600**

## Trafic passagers de VINCI Airports en 2023

| Total              | dont   |  |  |  |
|--------------------|--|--|--|--|
| $\Delta$ 2023/2022 |   |   |   |   |
| $\Delta$ 2023/2019 | Portugal   | Royaume-Uni  | Japon  | Mexique  |
| <b>267 M</b>       | <b>66 M</b>  | <b>47 M</b>  | <b>42 M</b>  | <b>27 M</b>  |
| + 26 %             | + 19 %   | + 24 %   | + 87 %   | + 16 %   |
| - 4 %              | + 12 %   | - 11 %   | - 20 %   | + 16 %   |
|                    |  |  |  |  |
|                    | France   | Brésil   | Serbie   | République dominicaine   |
|                    | <b>18 M</b>  | <b>11 M</b>  | <b>8 M</b>   | <b>7 M</b>   |
|                    | + 13 %   | + 4 %  | + 42 %   | + 10 %   |
|                    | - 15 %   | - 7 %  | + 29 %   | + 17 %   |



# VINCI Highways et autres concessions en 2023

Mise en service par Entrevias, concessionnaire de deux autoroutes dans l'État de São Paulo (Brésil), de l'élargissement de deux sections autoroutières (64 km au total)

## Chiffre d'affaires

**661 M€**  $\Delta$  2023/2022 + 38 %

## Résultat opérationnel sur activité

**122 M€**

## Effectif en fin d'année

**~2 400**

## Acquisitions finalisées en 2023

- ✓ **Entrevias** (concessionnaire de deux sections autoroutières dans l'Etat de São Paulo au **Brésil**) : **acquisition d'une participation de 55 %**
- ✓ **Via Sumapaz** (ex-Vía 40 Express, concessionnaire de l'autoroute Bogotá-Girardot en **Colombie**) : **participation portée à 75 %** (vs 50 %)

## Autres développements récents

- ✓ **eliso GmH** : contrat de **concession de 12 ans** portant sur l'acquisition des sites, l'installation et l'exploitation de **106 stations de recharge ultra-rapide** en **Allemagne** (investissement total : ~200 M€)

## VINCI Stadium

- ✓ Gestion très satisfaisante de la **Coupe du Monde de Rugby**



# VINCI Energies en 2023

Contrat de 200 M€ pour construire un ensemble d'infrastructures électriques au Sénégal (1 350 km de lignes de transmission, 8 postes de transformation très haute tension)

## Chiffre d'affaires

**19,3 Mds€**  $\Delta$  2023/2022 + 15 %

*dont* | France : + 11 %  
International : + 19 %

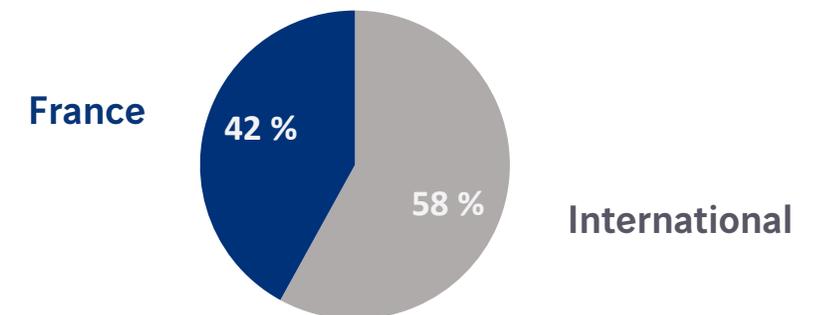
## Résultat opérationnel sur activité

**1,4 Md€** 7,0 % du CA

## Effectif en fin d'année

**~96 900**

## Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique





# Cobra IS en 2023

Mise en service du parc photovoltaïque de Belmonte au Brésil  
d'une capacité de 570 MW

## Chiffre d'affaires

**6,5 Mds€**  $\Delta$  2023/2022 + 18 %

dont | Espagne : 2,9 Mds€  
Amérique latine : 2,1 Mds€

## Résultat opérationnel sur activité

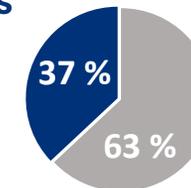
**0,5 Md€** 7,5 % du CA

## Effectif en fin d'année

**~40 800**

## Répartition du CA par type de contrat

Projets  
EPC\*



Fonds de  
commerce

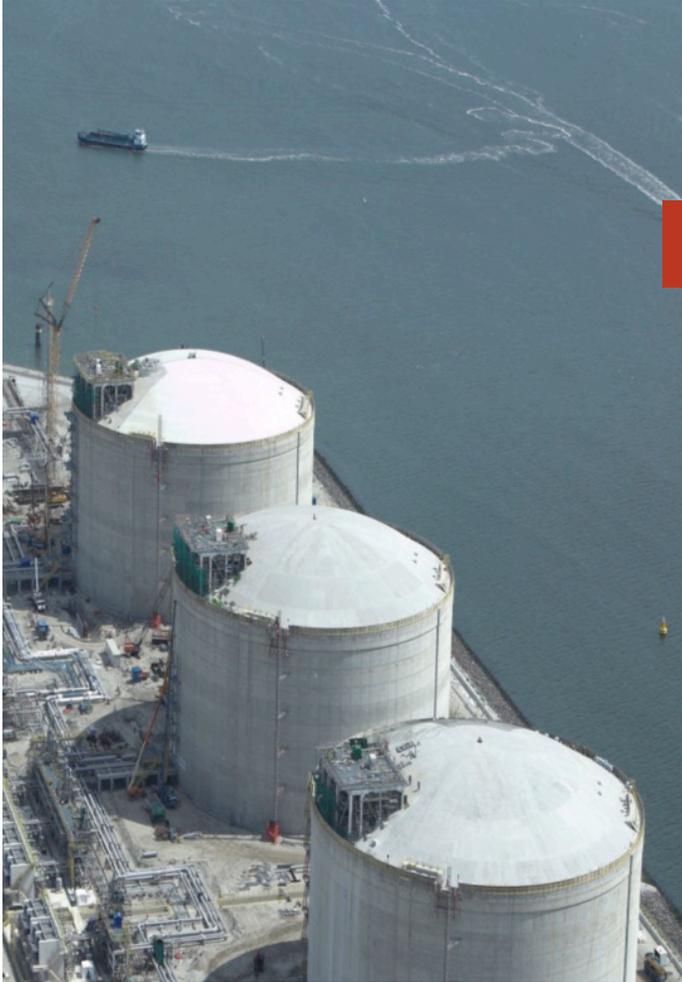
## Portefeuille d'actifs d'énergie renouvelable\*\*

**0,6 GW**  
en exploitation

**1,4 GW**  
en construction

\* Engineering, Procurement, Construction

\*\* Au 31 décembre 2023



# VINCI Construction en 2023

Contrat de conception-construction de 160 M€ pour un réservoir GNL de 180 000 m<sup>3</sup> aux Pays-Bas

## Chiffre d'affaires

**31,5 Mds€**  $\Delta$  2023/2022 + 8 %

*dont* | France : + 5 %  
International : + 10 %

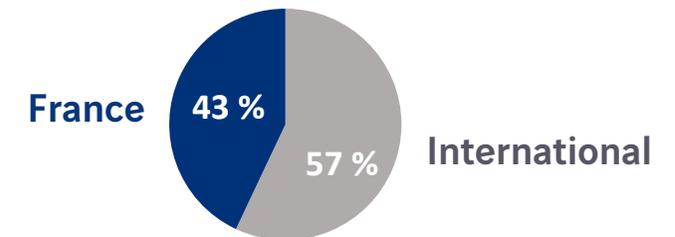
## Résultat opérationnel sur activité

**1,3 Md€** 4,0 % du CA

## Effectif en fin d'année

**~119 400**

## Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique





# VINCI Immobilier en 2023

Arborescence, un projet à usage mixte et intergénérationnel de 8 200 m<sup>2</sup> qui sera livré dans le centre historique d'Angers

## Chiffre d'affaires

**1,2 Md€**  $\Delta$  2023/2022 - 19 %

## Résultat opérationnel courant

**- 28 M€**

## Effectif en fin d'année

**~1 300**

## Nombre de réservations de logements (France)

**4 214 - 30 %**

## Nombre de résidences gérées

|                 | Seniors   | Étudiantes |
|-----------------|-----------|------------|
| En exploitation | 32        | 13         |
| En construction | 13        | 7          |
| <b>Total</b>    | <b>45</b> | <b>20</b>  |



# Christian Labeyrie

Directeur général adjoint et directeur financier

# Chiffres clés du Groupe en 2023

(en millions d'euros)

CHIFFRE  
D'AFFAIRES

**68 838**

+ 12 %

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL  
SUR ACTIVITÉ

**8 357**

+ 22 %

RÉSULTAT NET

**4 702**

+ 10 %

CASH-FLOW  
LIBRE

**6 628**

+ 22 %

ENDETTEMENT  
FINANCIER NET

**- 16 126**

Réduction de  
**2 410**

vs. 31 décembre 2022

EFFECTIF EN  
FIN D'ANNEE

France

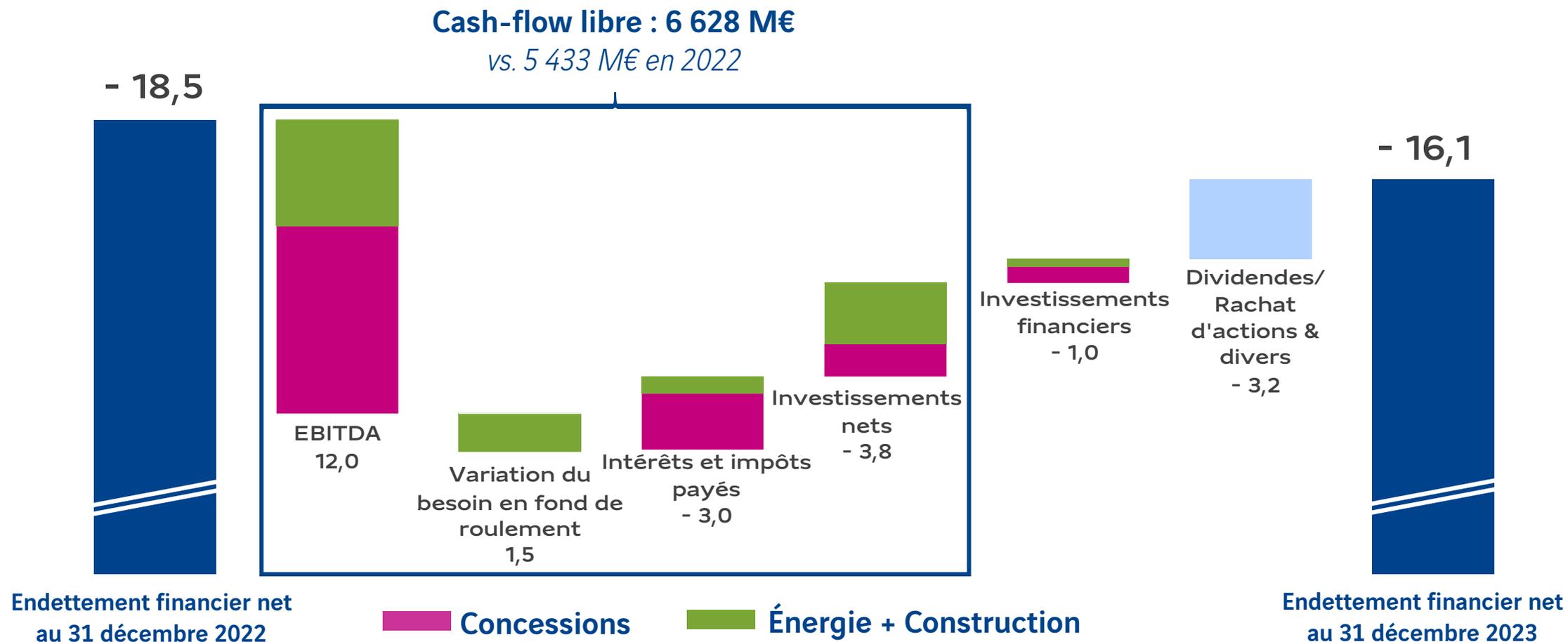
**~104 600**

International

**~174 600**

**Σ ~279 300**

# Baisse de l'endettement financier net en 2023 de 2,4 Mds€



En milliards d'euros

# Génération record de cash-flow libre

Cash-flow libre généré de 2014 à 2023 : 39,4 Mds€ au total

Dont plus de 40 % au cours des trois dernières années

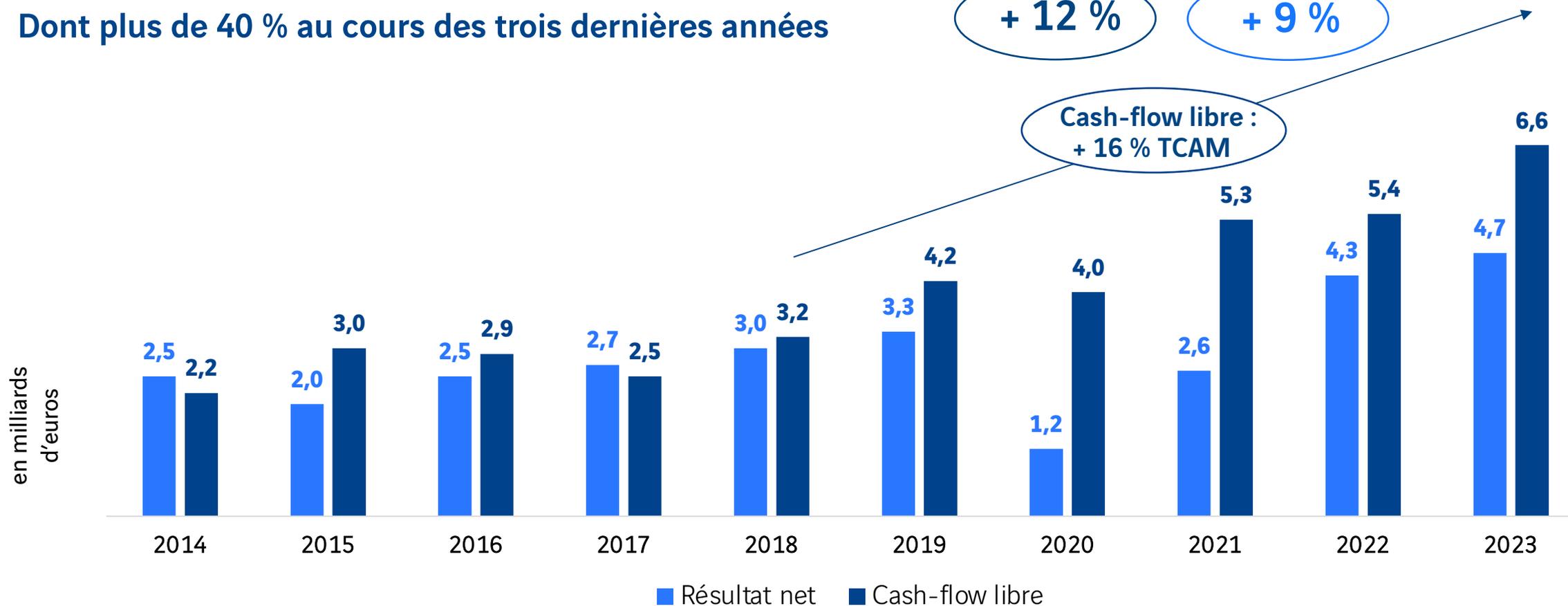
Cash-flow libre  
TCAM\* 10 ans

+ 12 %

Résultat net  
TCAM\* 10 ans

+ 9 %

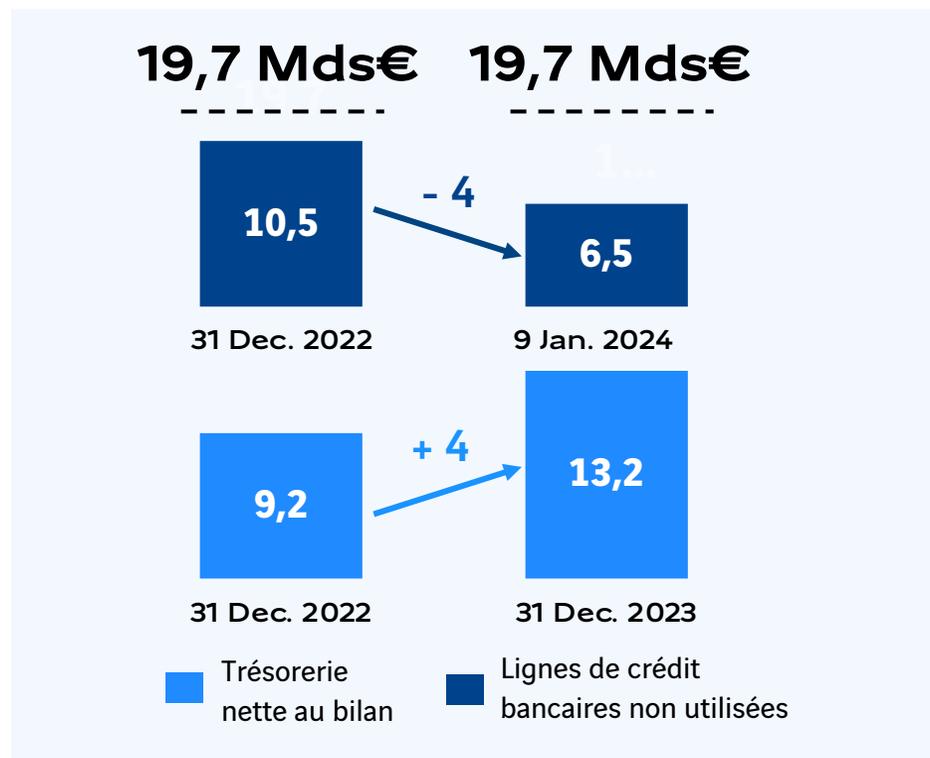
Cash-flow libre :  
+ 16 % TCAM



# Politique financière

Haut niveau de liquidité, solide notation de crédit et optimisation du coût moyen de la dette dans un environnement exigeant

## Haut niveau de liquidité



## Solide notation de crédit long terme

**S&P**                    **A-**                    **Perspective stable**

Confirmée en novembre 2023

**Moody's**                    **A3**                    **Perspective stable**

Confirmée en juillet 2023

## Evolution du coût moyen de la dette financière brute



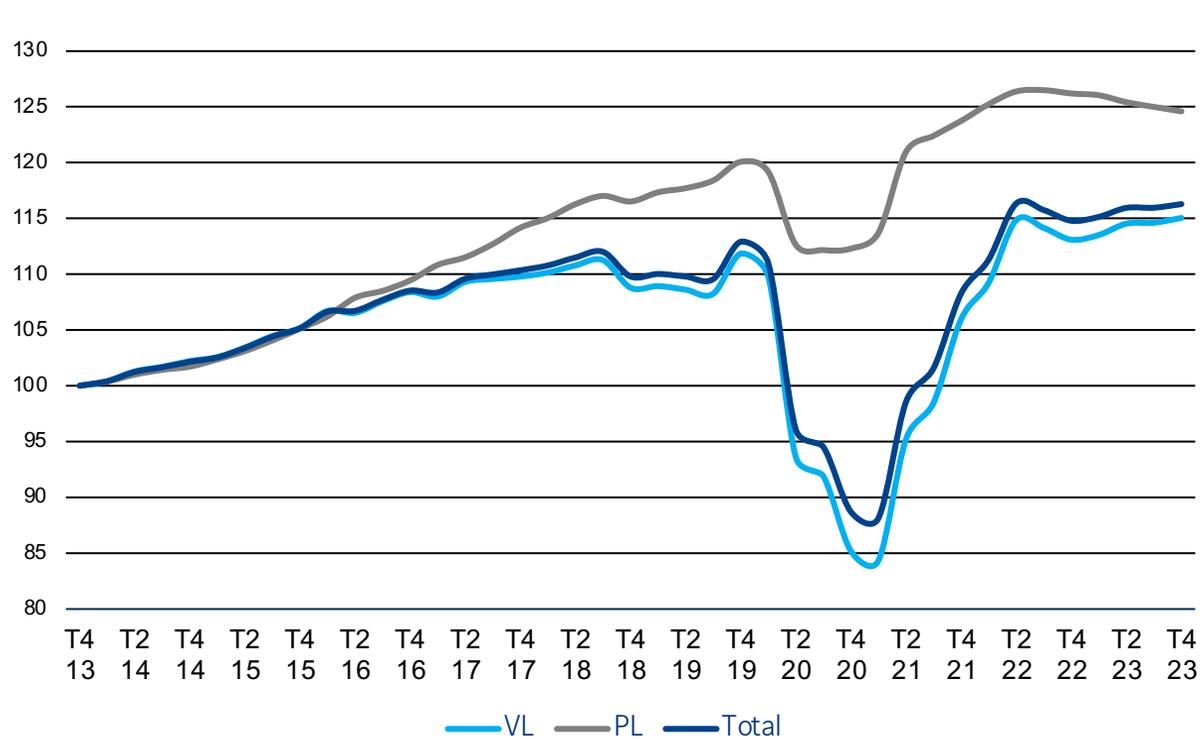
# 3

## Perspectives



# VINCI Autoroutes

Trafic sur 12 mois glissants depuis 10 ans :



TCAM\*

PL + 2,2 %

Total + 1,5 %

VL + 1,4 %

Trafic 2023 :

+ 1,3 %

vs 2022

dont :



+ 1,7 %

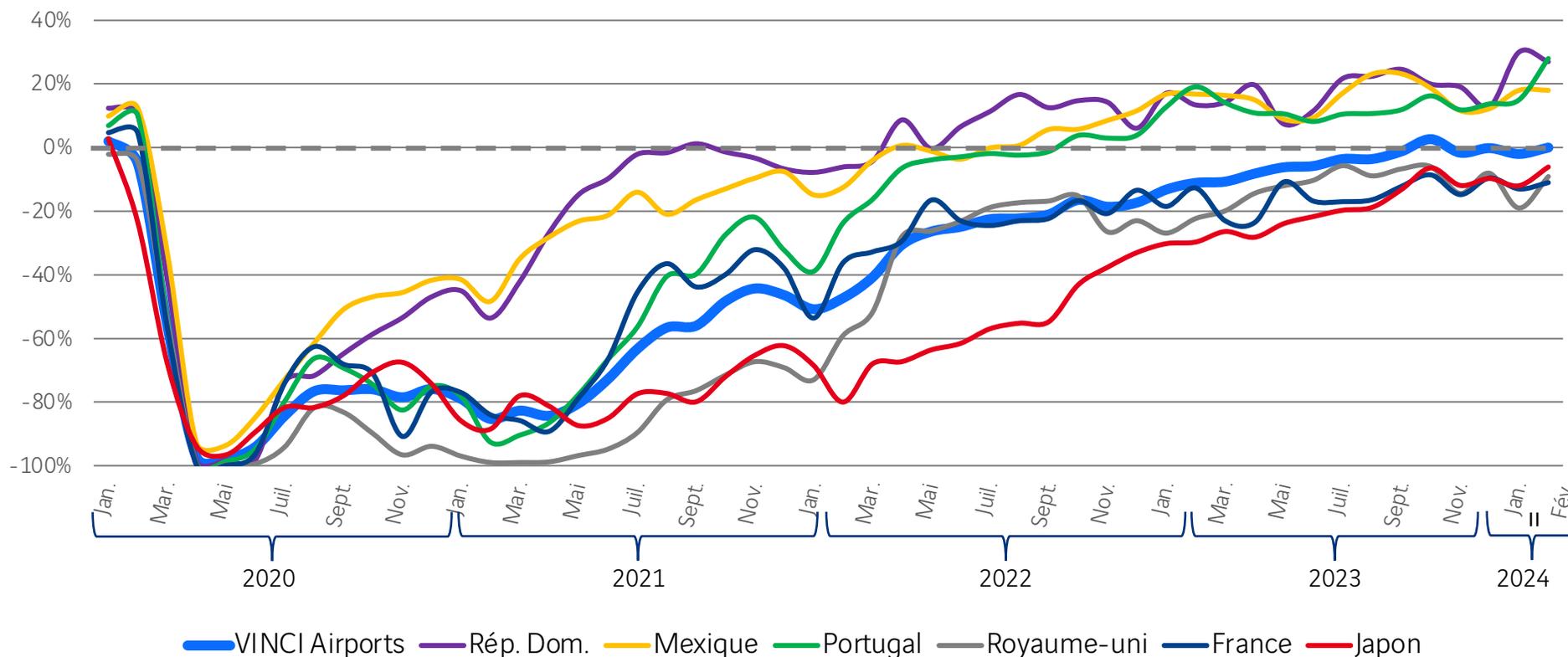


- 1,3 %

# VINCI Airports

Poursuite de la reprise du trafic passagers, atteignant pour la première fois son niveau de 2019 au T4 2023

Évolution des trafics passagers **mensuels** de VINCI Airports (vs. 2019)

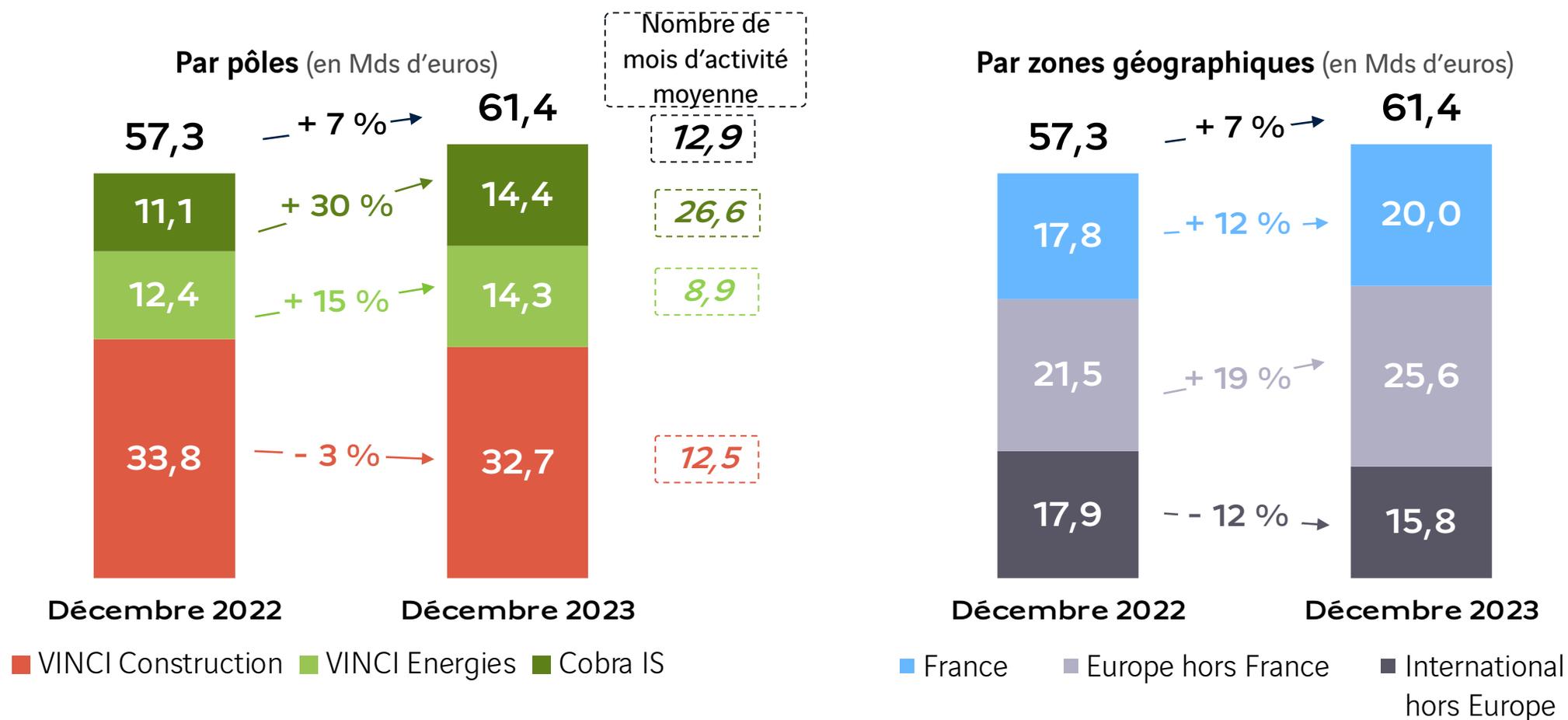


FY 2023 (vs 2019)

|  |        |
|--|--------|
| VINCI Airports   | - 4 %  |
|  République dominicaine | + 17 % |
|  Mexique                | + 16 % |
|  Portugal               | + 12 % |
|  Royaume-Uni            | - 11 % |
|  France               | - 15 % |
|  Japon                | - 20 % |

# Haut niveau du carnet de commandes, permettant au Groupe de continuer à être sélectif dans sa prise d'affaires

L'international représente **67 %** du total



# Perspectives 2024

## CONCESSIONS

### VINCI Autoroutes

- Trafic en légère hausse par rapport à 2023

### VINCI Airports

- Trafic passagers légèrement supérieur au global à son niveau de 2019, avec des différences selon les plateformes et les implantations géographiques

## ÉNERGIE

### VINCI Energies

- Nouvelle croissance organique, mais d'une ampleur moindre qu'en 2023
- Confirmation de l'excellent niveau de marge opérationnelle

### Cobra IS

- Nouvelle hausse du chiffre d'affaires
- Maintien de la marge opérationnelle au niveau élevé atteint en 2023 (7,5 %)

### Production d'énergie renouvelable

- Capacité totale, en exploitation ou en construction, d'environ 3,5 GW fin 2024 (environ +1,5 GW vs fin 2023)

## CONSTRUCTION

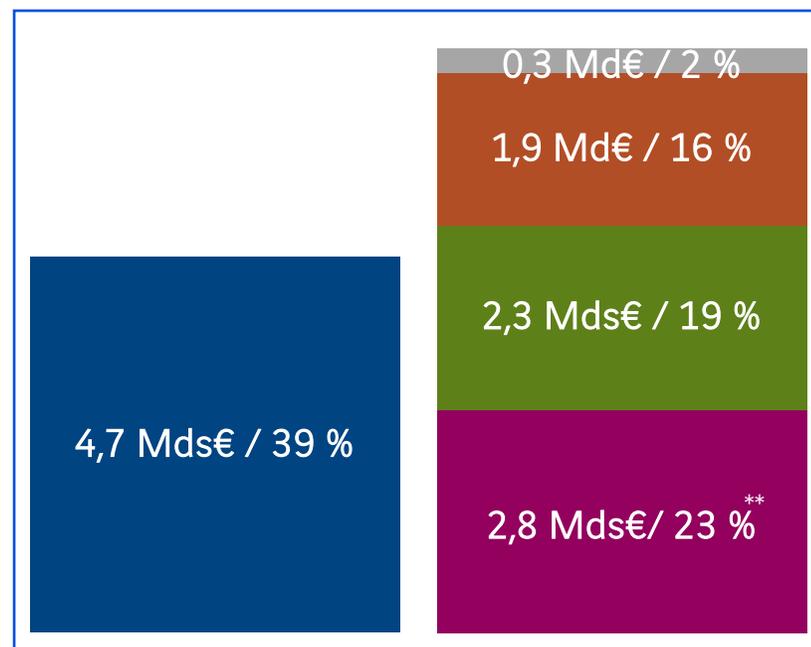
### VINCI Construction

- Activité stabilisée à un niveau proche de celui de 2023
- Poursuite de l'amélioration de la marge opérationnelle

- 
- Hors évènements exceptionnels, le Groupe envisage pour 2024 une nouvelle hausse de son chiffre d'affaires, d'une ampleur moindre que celle réalisée en 2023
  - Les résultats devraient également progresser
  - Cette tendance s'entend avant prise en compte de la nouvelle taxe sur les infrastructures de transport longue distance décidée par le gouvernement français, dont le montant est estimé à environ 280 millions d'euros
  - Malgré cet impact négatif, le résultat net en 2024 pourrait être proche du niveau atteint en 2023

# VINCI Energies, Cobra IS, VINCI Airports et les autres concessions génèrent désormais plus d'Ebitda que VINCI Autoroutes

Ventilation de l'Ebitda Groupe en 2023



Var. détaillée

+8,0 Mds€

+2,3 Mds€

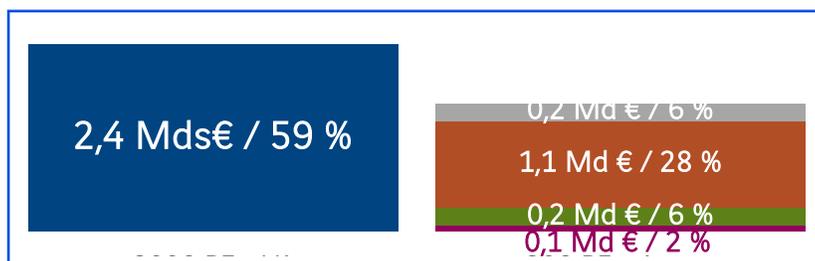
+2,7 Mds€

+2,1 Mds€

+0,8 Md€

+0,1 Md€

Ventilation de l'Ebitda Groupe en 2006\*



■ VINCI Autoroutes ■ VINCI Airports & autres concessions ■ Énergie (VINCI Energies + Cobra IS) ■ VINCI Construction ■ VINCI Immobilier et divers

\* Données 2006 pro forma publiées, i.e. incluant ASF et Escota en année pleine

\*\* Dont VINCI Airports : €2,5 Mds€ / 21 %



Ensemble,  
**pour  
concevoir et  
construire !**



Ensemble,  
**dans le respect  
des principes  
éthiques !**



Ensemble,  
**pour  
accélérer la  
transition  
environnementale !**

# VISER LA PERFORMANCE GLOBALE

Il n'existe pas de projet économique durable sans engagement social, sociétal et environnemental ambitieux.



Ensemble,  
**pour des  
parcours  
professionnels  
durables !**



Ensemble,  
**pour partager  
les fruits  
de notre  
performance !**



Ensemble,  
**dans  
l'engagement  
citoyen !**



Ensemble,  
**vers le  
« zéro  
accident » !**



Ensemble,  
**pour la  
diversité  
et l'égalité  
des chances !**

# Partage de la valeur

Données 2023 (sauf mention contraire)

## Avec nos salariés

Rétribution globale\*

**13,0**  
Mds€

Formation et emploi

**6 M**

d'heures de formation  
(soit 22 heures  
par salarié par an)

**91,0 %**

de contrats durables

Actionnariat salarié

**10,2 % 166 000**

du capital  
de VINCI

salariés et anciens  
salariés

## Avec nos actionnaires

Dividendes versés

**2,5**  
Mds€

## Avec nos fournisseurs

Achats réalisés

**38,8**  
Mds€

*soit 56 % du CA*

Empreinte socio-économique  
du Groupe en France\*\*

**49 %**

des achats auprès  
des PME

**1,6 %**

des emplois  
nationaux

**1,5 %**

du PIB national

## Avec l'État et la société civile

Impôts et  
taxes versés\*\*\*

**6,6**  
Mds€

Fondations du Groupe :  
soutien aux associations

**7**  
M€

\* Dont salaires et primes (12,4 Mds€), paiements en actions et abondement (0,4 Md€) et intéressement et participation (0,3 Md€).

\*\* Étude conduite par le cabinet Utopies® en 2021.

\*\*\* Impôts et taxes opérationnelles, impôt sur les sociétés et charges sociales.

# 4

## Performance environnementale 2023





# Isabelle Spiegel

Directrice de l'environnement VINCI



# ŒUVRER POUR UN MONDE DURABLE



Agir pour le climat



Optimiser les ressources grâce à l'économie circulaire

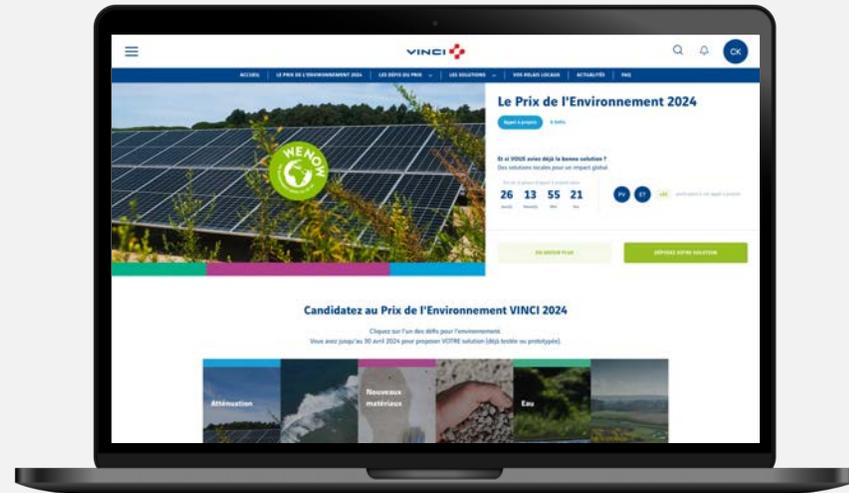


Préserver les milieux naturels

# Tous mobilisés !



## LE PRIX DE L'ENVIRONNEMENT



[environnement.vinci.com](https://environnement.vinci.com)



**Journée de l'environnement VINCI :  
24 septembre 2024**

## FORMATIONS



**67 000**

**collaborateurs ont suivi  
l'e-learning ambition  
environnementale**

**+450**

**pionniers motivés et  
engagés dans la  
communauté ecowork**

**#LearnForEnvironment**  
**Nouvelles formations sur  
la plateforme Up!**



# Où en sommes-nous ?

# La taxonomie verte européenne



**41 %**  
du chiffre d'affaires éligible

**21 %**  
du chiffre d'affaires aligné

**43 %**  
des investissements (Capex) éligibles

**22 %**  
des investissements (Capex) alignés



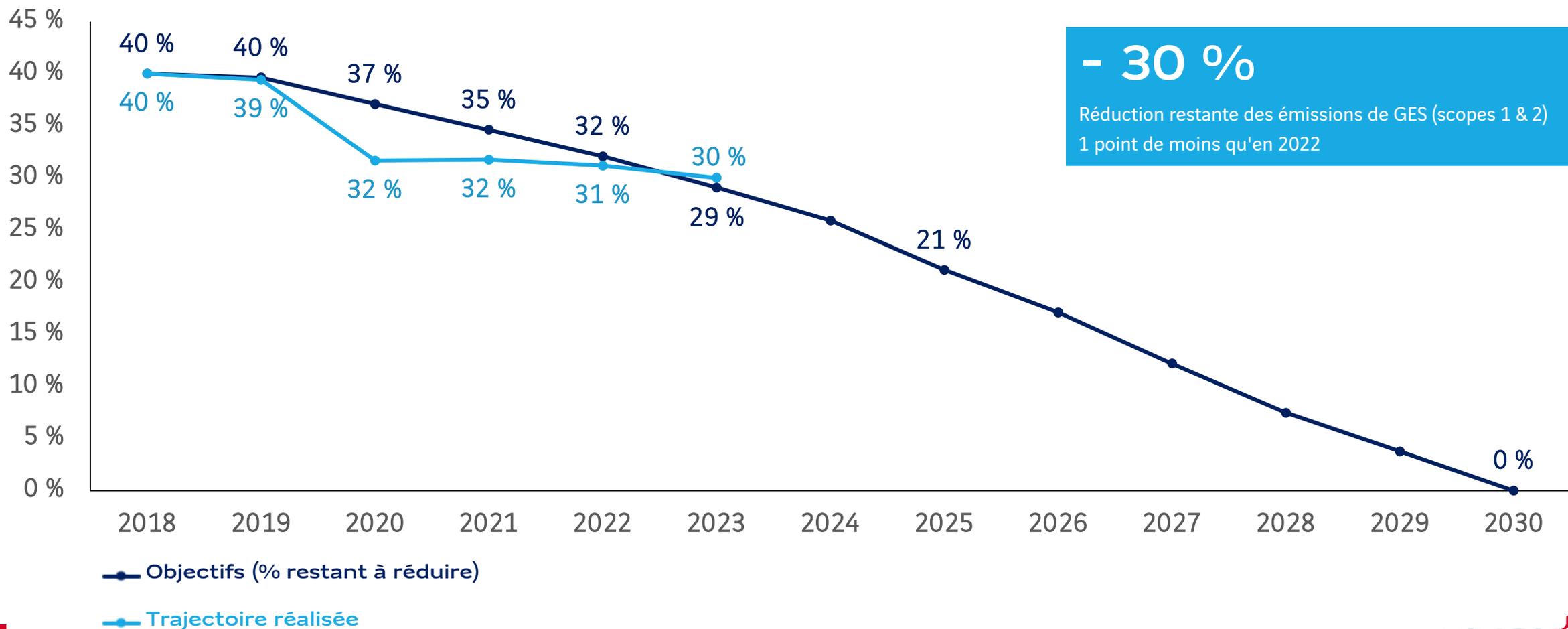
Principaux secteurs contributeurs à l'alignement des activités de VINCI

- Transport et distribution d'électricité
- Infrastructures de transport ferroviaire
- Activités liées à la performance énergétique des bâtiments
- Construction de bâtiments neufs
- Production d'électricité à partir d'énergie éolienne ou solaire photovoltaïque
- Recyclage de matériaux

# Trajectoire carbone 2023

## Émissions de GES scopes 1 & 2 au 31.12.2023

Données en *valeur absolue* et retraitées de l'impact des acquisitions





# Actions de réduction des émissions directes

## 2,4 MtCO<sub>2</sub>e

Scopes 1 & 2 en 2023

## -14 %

Émissions de gaz à effet de serre en 2023 vs 2018 (scopes 1 et 2, ajustés de l'impact des acquisitions)

33%

### ENGINS ET CAMIONS

- Suivre les consommations et favoriser l'écoconduite
- Tester sur le terrain des innovations bas carbone
- Expérimenter des carburants tels que l'hydrogène et le biogaz pour les véhicules utilitaires

31%

### VÉHICULES ET UTILITAIRES

- Accélérer le renouvellement du parc de véhicules légers et utilitaires par des véhicules hybrides, électriques ou moins émetteurs de gaz à effet de serre

29%

### ACTIVITÉS INDUSTRIELLES

- Optimiser l'efficacité énergétique
- Substituer les énergies fossiles à fortes émissions par du gaz naturel et du gaz d'origine renouvelable

7%

### BÂTIMENTS

- Réaliser des diagnostics d'efficacité énergétique sur le parc de bâtiments du Groupe et déployer des initiatives adaptées (rénovation thermique, écoconception...)
- Privilégier la consommation d'énergies renouvelables (notamment en autoconsommation)



## >50 %

des engins de chantier équipés de l'outil E-Track de suivi de la consommation d'énergie

## 2 %

de consommation de biocarburants par rapport à la consommation totale d'énergie

## 12 %

de véhicules électriques et hybrides rechargeables dans la flotte de VINCI en France (vs 8 % en 2022)

## 33 %

de véhicules à faibles émissions dans les nouvelles commandes 2023 (France)

## 72,8 kWh/t

de performance énergétique en France pour la production d'enrobés (vs 75 kWh/t en 2018)

## 37 %

de l'électricité consommée d'origine renouvelable

## 46 GWh

d'énergie produite et autoconsommée d'origine renouvelable sur les sites



# Actions de réduction des émissions indirectes

## 43,5 MtCO<sub>2</sub>e

Scope 3 en 2023

AMONT

36%

### MATÉRIAUX ET FOURNISSEURS (26 % des émissions de scope 3)

- Généraliser l'usage des bétons bas carbone sur l'ensemble des chantiers de VINCI Construction
- Collaborer avec des fournisseurs et des sous-traitants stratégiques



**50 %** de béton à faible empreinte carbone utilisé par la division Bâtiments de VINCI Construction en France (vs 30 % in 2022)

Approche **Environment in Design** pour les grands projets

### ÉCOCONCEPTION

- Mettre en place des stratégies bas carbone en ingénierie (démarche Environment in Design (EiD) de VINCI Construction)



**100 %** des aires de services de VINCI Autoroutes équipées de bornes de recharge électrique

**52** parkings de covoiturage sur le réseau VINCI Autoroutes

AVAL

64%

### TRAFIC DES CONCESSIONS (45 % des émissions de scope 3)

- Favoriser l'appropriation de solutions décarbonées par les utilisateurs des infrastructures autoroutières et aéroportuaires



**7** aéroports avec un système de modulation de la redevance d'atterrissage en fonction des émissions des avions

**SAF** (biocarburants aéronautiques durables) disponibles dans 8 aéroports (dont 4 en cours de test)

### SOLUTIONS CLIENTS

- Proposer, en France, des solutions environnementales contribuant à réduire l'empreinte carbone de nos clients
- Développer les offres et expertises dans les énergies renouvelables pour contribuer pleinement à la transition énergétique et à l'amélioration des mix énergétiques de demain



**2 GW** d'actifs d'énergie renouvelable en exploitation ou en construction (Cobra IS)  
Objectif 2030 : > 12 GW

**125** contrats de performance globaux gérés par VINCI Energies



# Actions pour optimiser les ressources grâce à l'économie circulaire

## APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

- Développer des démarches d'écoconception et des solutions de réduction à la source des matériaux
- Pour chaque filière d'approvisionnement principale (granulats, acier, matériaux inertes, biomasse, etc.), favoriser l'utilisation de matériaux secondaires ou de réemploi
- Pour les concessions, en tant que maître d'ouvrage, encourager l'emploi de matériaux issus du réemploi ou du recyclage

## RÉDUCTION DES DÉCHETS

- Mettre en œuvre des plans de gestion des matières résiduelles sur les chantiers à la source
- Développer des programmes « zéro plastique à usage unique »
- Améliorer le tri
- Systématiser la valorisation des déchets

## DÉVELOPPER DES OFFRES DE RECYCLAGE

- Augmenter le nombre de sites fixes pouvant accueillir et transformer des matériaux recyclés (référentiel Ogêo)
- Promouvoir les offres de matériaux recyclés dans toutes les géographies



**50 %**  
de réutilisation d'agrégats d'enrobés sur les chantiers VINCI Autoroutes

**>90 %**  
d'achats responsable en bois consommé pour VINCI Construction

**18 sites**  
« zéro déchet en décharge » pour VINCI Concessions (sur 54 sites consolidés)

**92 %**  
de valorisation des déchets pour VINCI Construction Grands Projets

**5 320** pièces d'équipement ont été vendues ou sont en cours de vente via la plateforme Reyz

**70 %**  
du chiffre d'affaires de VINCI Immobilier générés par des opérations de recyclage urbain

**16 Mt**  
de matériaux recyclés dans la production totale de VINCI Construction (+15 % vs 2022)

# Actions pour préserver les milieux naturels

## PRÉVENTION DES NUISANCES ET INCIDENTS

- Établir des indicateurs de management environnemental ainsi qu'une gouvernance et des responsabilités autour du management environnemental
- Développement d'outils de sensibilisation et de formation spécifiques par filières métiers

## OPTIMISATION DES CONSOMMATIONS D'EAU

- Fiabiliser les données, consommations et prélèvements d'eau
- Diffuser les référentiels de bonnes pratiques par activité
- Développer des solutions de recyclage/réduction des consommations

## PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

- Mettre en œuvre des techniques alternatives aux produits phytosanitaires
- Mettre en œuvre la feuille de route biodiversité décrite dans le cadre des engagements d'act4nature international
- Déployer une démarche interne et des outils de prise en compte de la biodiversité sur les chantiers et infrastructures du Groupe
- Développer le génie écologique
- Projets de compensation volontaire ou réglementaire : en fonction du contexte, mise en place de mesures évaluant les pertes et gains en biodiversité ainsi que des indicateurs de suivi dans le temps



**110 182**

heures de formations dédiées à l'environnement (+ 30 % vs 2022)

**10 %**

de réduction des consommations d'eau par unité de trafic pour VINCI Concessions (vs 2018)

**49** sites (sur 54 consolidés) ont déjà atteint l'objectif « zéro produit phytosanitaire » pour VINCI Airports

**1 118** passages pour petite et grande faune pour VINCI Autoroutes

Seulement **6 %** d'artificialisation pour les opérations France de VINCI Immobilier en 2023

**7,3 Mds€** de chiffre d'affaires liés à des projets labellisés environnement en 2023



# 5

## Gouvernance





# Yannick Assouad

Administratrice référente de VINCI

Présidente du comité des Nominations et de la Gouvernance

# Synthèse de la gouvernance

Détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre



## Conseil d'administration (14 membres)



**Xavier Huillard**, président-directeur général

Gardien de l'équilibre des pouvoirs



**Yannick Assouad**, administratrice référente

4 comités spécialisés qui rendent compte au Conseil d'administration



### Comité d'Audit

**René Medori**  
Yannick Assouad  
Caroline Grégoire Sainte Marie  
Claude Laruelle



### Comité des Nominations et de la Gouvernance

**Yannick Assouad**  
Benoit Bazin\*  
Claude Laruelle  
Marie-Christine Lombard  
Dominique Muller



### Comité Stratégie et RSE

**Benoit Bazin\***  
Carlos F. Aguilar  
Annette Messemer  
Dominique Muller  
Alain Saïd  
Abdullah Hamad Al-Attiyah,  
représentant permanent  
de Qatar Holding LLC



### Comité des Rémunérations

**Marie-Christine Lombard**  
Graziella Gavezotti  
René Medori  
Roberto Migliardi

Ouvert à tous les administrateurs

# Un Conseil d'administration actif et diversifié

7

7 réunions ordinaires et aucune extraordinaire

100 %

Taux d'assiduité

45 %

Taux de féminisation\*

36 %

Administrateurs ayant une nationalité étrangère ou une double nationalité

91 %

Taux d'indépendance\*

## Composition du Conseil au 31 décembre 2023

**14** administrateurs dont :

- 2 représentants les salariés
- 1 représentant les salariés actionnaires

**5** administrateurs ayant une nationalité étrangère ou une double nationalité

**8** hommes et **6** femmes

**10** administrateurs indépendants

Ancienneté moyenne : **5,9** ans

Âge moyen : **61,7** ans



# Le comité des Nominations et de la Gouvernance en 2023

**3 réunions en 2023**

Taux de participation : **100 %**



Yannick Assouad  
(présidente)



Benoit Bazin\*



Claude Laruelle



Marie-Christine  
Lombard



Dominique Muller,  
administratrice  
représentant les salariés  
actionnaires

| Composition   | Principales attributions   | Activité en 2023   |
|---|--|--|
| Présidente indépendante :<br><b>Yannick Assouad</b><br><br>5 membres<br>(4 membres indépendants et 1<br>membre représentant les salariés<br>actionnaires) | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fait des propositions pour la nomination d'administrateurs</li> <li>✓ Fait des recommandations pour la nomination des dirigeants et pour les plans de succession</li> <li>✓ Supervise le processus d'évaluation du Conseil</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Préparation de l'évaluation du PDG – Évaluation de l'indépendance des membres du Conseil d'administration</li> <li>✓ Proposition de nomination de deux nouveaux administrateurs</li> <li>✓ Plans de succession</li> </ul> |

\* Renouvellement du mandat d'administrateur soumis à l'assemblée générale du 9 avril 2024

# Plans de succession : un processus maîtrisé

## Le comité des Nominations et de la Gouvernance :

- s'assure de la bonne organisation par le président-directeur général et par l'administratrice référente du processus de succession naturelle du président-directeur général et veille à toujours disposer d'un plan de succession pour le président-directeur général pour le cas où celui-ci serait empêché d'exercer son mandat ;
- est informé des plans de succession des membres du comité Exécutif du Groupe supervisé par le président-directeur général et par le comité exécutif pour tous les autres cadres supérieurs.

# Renouvellement d'un administrateur

|   | Position   | Appréciation<br>du Conseil | Année de<br>première<br>nomination |
|---|--|----------------------------|------------------------------------|
|  | <p>Benoit Bazin</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Directeur général de la Compagnie de Saint-Gobain</li><li>• Président du comité Stratégie et RSE et membre du comité des Nominations et de la Gouvernance de VINCI</li></ul> | Indépendant                | 2020                               |

Proposition de renouvellement pour un mandat d'une durée de 4 ans en raison de ses compétences, de son indépendance et de sa forte implication dans les travaux du Conseil et de ses comités.



# Benoit Bazin

Président du comité Stratégie et RSE

# Le comité Stratégie et RSE en 2023

**8 réunions en 2023**  
 Taux de participation : **92 %**  
 Taux de participation de l'ensemble des administrateurs, incluant ceux qui ne sont pas membres permanents : **90 %**



Benoit Bazin\*  
(président)



Carlos F. Aguilar



Abdullah Hamad Al-Attiyah,  
représentant permanent de Qatar Holding LLC



Annette Messemer



Dominique Muller,  
administratrice représentant les salariés actionnaires



Alain Saïd,  
administrateur représentant les salariés

| Composition   | Principales attributions  | Activité en 2023  |
|---|---|---|
| <p>Président indépendant :<br/><b>Benoit Bazin</b></p> <p>6 membres permanents<br/>(4 membres indépendants, 1 membre représentant les salariés et 1 membre représentant les salariés actionnaires)</p> <p><b>Réunions ouvertes à tous les administrateurs</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Formulation d'un avis sur les projets dont la valeur excède 50 millions d'euros</li> <li>✓ S'assure de la prise en compte des sujets relevant de la RSE dans la stratégie du Groupe et dans sa mise en œuvre</li> <li>✓ S'assure de l'existence et du fonctionnement des dispositifs d'alerte</li> <li>✓ Examen des engagements du Groupe en matière de développement durable</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Examen de projets d'acquisition</li> <li>✓ Point sur la mise en œuvre des actions « engagement citoyen » et des actions en matière d'éthique et de vigilance</li> <li>✓ Point sur la mise en œuvre de l'ambition environnementale du Groupe</li> </ul> |



# Marie-Christine Lombard

Présidente du comité des Rémunérations

# Le comité des Rémunérations en 2023

**3 réunions en 2023**

Taux de participation : **100 %**



Marie-Christine  
Lombard  
(présidente)



Graziella  
Gavezotti



René Medori



Roberto Migliardi,  
administrateur  
représentant les  
salariés

| Composition   | Principales attributions  | Activité en 2023  |
|---|---|---|
| <p>Présidente indépendante :<br/><b>Marie-Christine Lombard</b></p> <p>4 membres<br/>(3 membres indépendants et 1<br/>membre représentant les salariés)</p> | <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Rémunération du président-directeur général</li><li>✓ Rémunération des administrateurs</li><li>✓ Plans d'actionnariat salarié</li><li>✓ Plans d'actions de performance destinés à fidéliser et motiver les cadres et les dirigeants</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Examen de la politique de rémunération des administrateurs et du président-directeur général</li><li>✓ Fixation de la part variable de la rémunération du président-directeur général au titre de l'exercice 2022</li><li>✓ Suivi des opérations d'actionnariat salarié</li><li>✓ Proposition de mise en place de plans d'incitation à long terme et calcul des performances pour les plans échus</li></ul> |

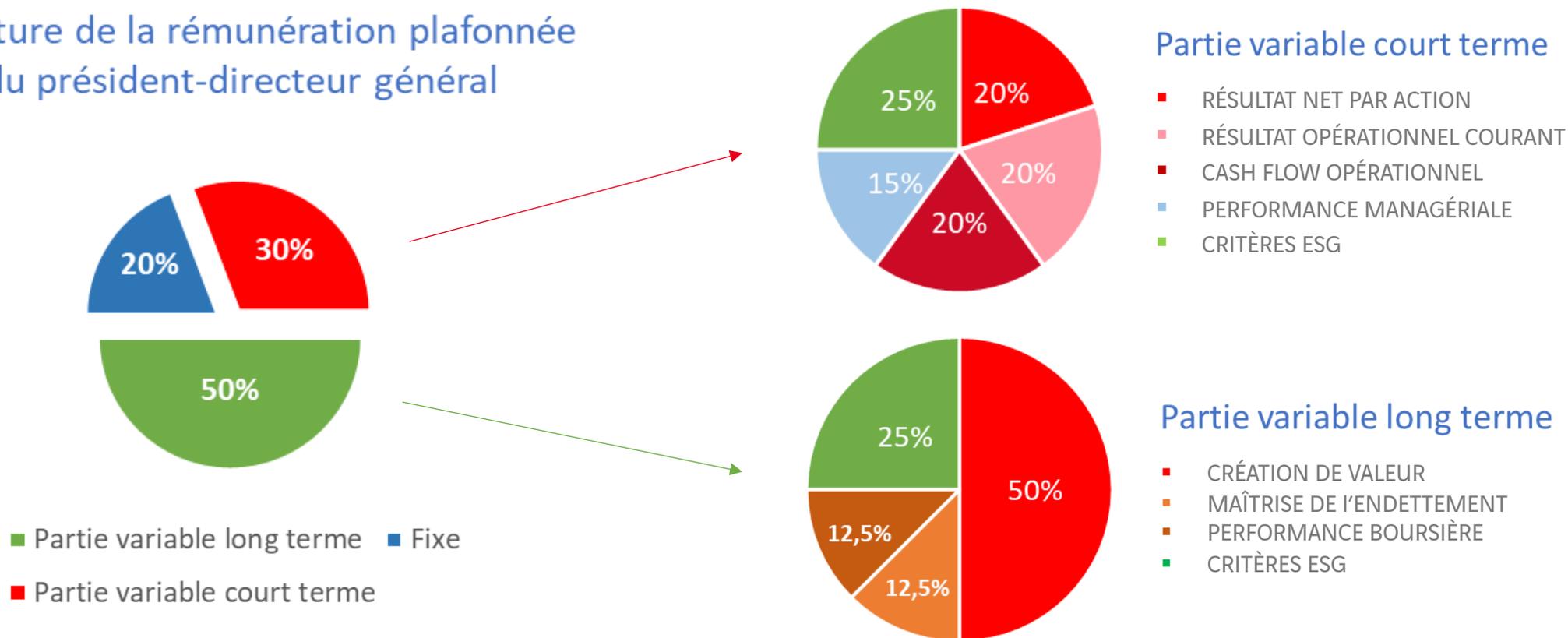


# Politique de rémunération des membres du Conseil d'administration

- **Enveloppe globale** : 1 600 000 euros, fixée par l'assemblée générale du 17 avril 2019
- Rémunération de base pour un administrateur : 26 500 euros par an + 3 500 euros par réunion soit 54 500 euros au total sur la base de 8 réunions.
- Rémunérations complémentaires :
  - Administrateur référent : 55 000 euros par an
  - Président de comité : 20 000 euros par an
  - Membre de comité : 4 000 euros, 5 500 euros, ou 10 000 euros par an selon le comité (fixe) + 1 500 euros par réunion
  - Indemnité de déplacement : 1 000 euros (continent européen) ou 6 000 euros (autres continents)

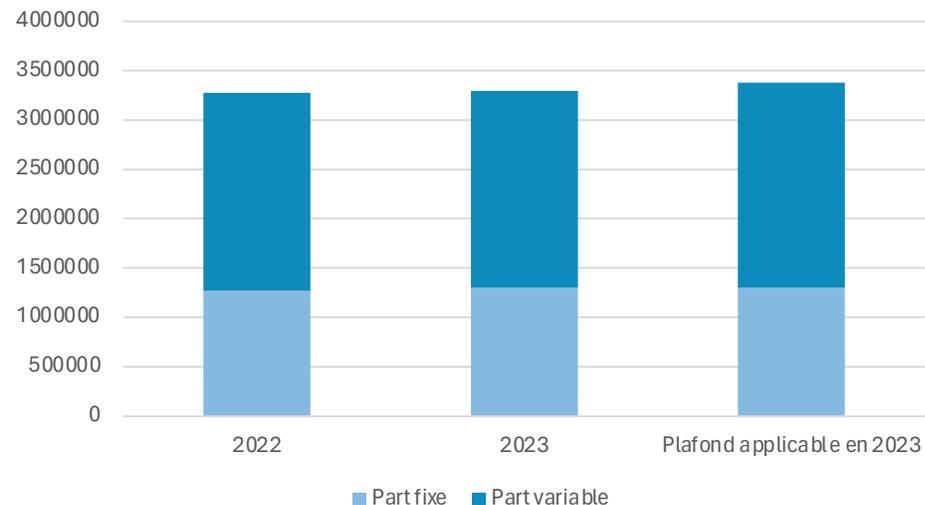
# Politique de rémunération du président-directeur général

Structure de la rémunération plafonnée du président-directeur général



# Rémunération de Xavier Huillard, président-directeur général, au titre de 2023

Rémunération court-terme versée en 2023 ou  
attribuée au titre de 2023 à M. Xavier Huillard



## Rémunération court terme

- Très bonne performance économique
- Atteinte des objectifs managériaux
- Atteinte des objectifs RSE à 84,2 %

## Plan d'incitation à long terme

- Attribution d'un droit à recevoir en 2026  
36 387 actions VINCI dans les conditions  
de droit commun sous réserve :
  - d'une condition de présence ;
  - de conditions de performance  
(économique, financière et RSE).

# Systeme d'actionnariat salarié

## Plan d'épargne Groupe

- **Près de 170 000 collaborateurs** (anciens et présents) sont actionnaires de VINCI grâce à un Plan d'épargne d'entreprise :
  - France : possibilité de souscrire à des augmentations de capital réservées en bénéficiant d'une décote de 5 % moyennant un blocage pendant 5 ans des avoirs. Valeur des avoirs investis : 6 Mds€ (au 31/12/2023) - Portefeuille moyen : 47,4 K€
  - International (46 pays en 2023) : possibilité de souscrire à des augmentations de capital réservées sans décote mais attribution d'actions gratuites si les avoirs restent bloqués 3 ans et sous condition de présence. Valeur des avoirs investis : 692 M€
- La participation des salariés au travers des FCPE s'élève à 10,2 % du capital (au 31/12/2023)

# Systeme d'actionnariat salarié

## Plan d'actions de performance

- Allocations conditionnelles de plus de 2,5 millions d'actions existantes VINCI (0,43 % du capital) à **4 389 cadres dirigeants et collaborateurs**
- Régime juridique : actions gratuites au sens de l'article L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce
- Attributions définitives le 13 avril 2026 sous conditions de présence et de performance : création de valeur, critères financiers (maîtrise de l'endettement et performance boursière relative), critère environnemental externe, critère sécurité et critère lié à la féminisation des fonctions managériales



# René Medori

Président du comité d'Audit

# Comité d'Audit

5 réunions en 2023 - Taux de présence : 100 %

## Composition

Président :



**René Medori**  
administrateur  
indépendant

Suivi du processus d'élaboration de l'information financière :

- Examen des comptes consolidés et sociaux ainsi que des recalages budgétaires
- Revue de la politique financière du Groupe : gestion de la liquidité et de la dette
- Revue de la politique et du programme d'assurances du Groupe
- Revue du rapport de transparence fiscale

Membres :



**Yannick Assouad**  
administratrice  
référente

Suivi de l'efficacité des systèmes de gestion des risques :

- Revue de la cartographie des risques du Groupe
- Revue du rapport d'activité du comité des risques du holding
- Retour d'expérience sur certains projets difficiles
- Revue des principaux litiges en cours



**Caroline Grégoire  
Sainte Marie**  
administratrice  
indépendante

Suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne :

- Examen de l'organisation de l'audit interne du Groupe
- Examen des dispositifs en place chez VINCI Construction Amériques, Océanie et Cobra IS
- Revue des résultats de l'enquête annuelle d'auto-évaluation
- Revue des rapports annuels de contrôle interne des pôles et divisions
- Revue du rapport sur la gestion des risques et le contrôle interne de VINCI



**Claude Laruelle**  
administrateur  
indépendant

Suivi du contrôle légal des comptes sociaux et des comptes consolidés par les commissaires aux comptes :

- Examen des conclusions de leurs travaux
- Revue de la déclaration d'indépendance des commissaires aux comptes et de leurs honoraires
- Suivi de l'appel d'offre pour la nomination d'un nouveau commissaire aux comptes à partir de l'exercice 2025

# 6

## Rapports des commissaires aux comptes



# Marc de Villartay

Commissaire aux comptes

# Rapports des commissaires aux comptes

|           |   |
|-----------|---|
| <b>1.</b> | Rapport sur les comptes consolidés de VINCI<br>(Document d'enregistrement universel 2023 pages 380 à 384)   |
| <b>2.</b> | Rapport sur les comptes annuels de VINCI<br>(Document d'enregistrement universel 2023 pages 400 à 402)  |
| <b>3.</b> | Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées<br>(Document d'enregistrement universel 2023 page 403)  |
| <b>4.</b> | Quatre rapports complémentaires des commissaires aux comptes sur l'utilisation de délégations données, lors des assemblées générales antérieures, à votre Conseil d'administration pour procéder à des opérations sur le capital réservées aux salariés de VINCI et de ses filiales |
| <b>5.</b> | Trois rapports des commissaires aux comptes sur des délégations ou des autorisations à donner au Conseil d'administration pour réaliser des opérations sur le capital<br>(Résolutions : 11, 12, et 13)  |
| <b>6.</b> | Un rapport émis par l'un des commissaires aux comptes désigné organisme tiers indépendant portant sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière<br>(Document d'enregistrement universel 2023 pages 302 à 304)                                    |

# Rapports sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels

| Titre du rapport  | Opinion                    | Justification des appréciations - Points clés de l'audit   |
|---|----------------------------|--|
| Rapport sur les comptes consolidés (1 <sup>re</sup> résolution) | Certification sans réserve | <ul style="list-style-type: none"><li>- Valeur recouvrable des goodwill et des immobilisations incorporelles ainsi que des participations dans les sociétés concessionnaires mises en équivalence</li><li>- Comptabilisation des contrats de construction</li><li>- Provisions pour risques et litiges</li></ul> |
| Rapport sur les comptes annuels (2 <sup>e</sup> résolution)     | Certification sans réserve | <ul style="list-style-type: none"><li>- Évaluation des titres de participation</li></ul>   |

> Nous certifions que les comptes consolidés et annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat de l'exercice ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de l'exercice.

# Rapport spécial sur les conventions réglementées

| Titre du rapport                                 | Observations   |
|--|--|
| Rapport spécial sur les conventions réglementées | <ul style="list-style-type: none"><li data-bbox="563 639 2211 711">▶ Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé, à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.</li><li data-bbox="563 753 2270 825">▶ Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.</li></ul> |

# Rapports relatifs à des résolutions de la compétence d'une assemblée générale extraordinaire

| Résolution      | Objet   | Durée de l'autorisation consentie au Conseil d'administration | Modalités   |
|-----------------|---|---|---|
| 11 <sup>e</sup> | Autorisation de réduction du capital social par l'annulation d'actions détenues en propre par la Société  | 26 mois   | ▶ Dans la limite de 10 % du capital social  |
| 12 <sup>e</sup> | Délégation de compétence à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés avec suppression du droit préférentiel de souscription | 26 mois   | ▶ Dans la limite de 1,5 % du capital social<br>▶ Le prix de souscription des actions nouvelles ne pourra être inférieur à 95% de la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse précédant le jour de la décision du Conseil d'administration fixant la date d'ouverture de la période de souscription |
| 13 <sup>e</sup> |   | 18 mois   |   |

- > Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités des opérations proposées et sur les informations données dans les rapports du Conseil d'administration.
- > Le cas échéant, nous établirons des rapports complémentaires lors de l'utilisation des autorisations consenties au titre des 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> résolutions.

# Rapport sur les informations sociales, sociétales et environnementales

| Titre du rapport  | Observations   |
|---|--|
| Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière | <p>Conclusion d'assurance modérée sur la déclaration consolidée de performance extra-financière conformément à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ <b>nous vous informons que, sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au référentiel du groupe VINCI.</b></li></ul> |
|   | <p>Conclusion d'assurance raisonnable sur une sélection d'informations incluses dans la déclaration :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ <b>nous vous informons que, sur la base de nos travaux, les informations ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel du groupe VINCI.</b></li></ul>   |

# 7

Séance  
de questions





# 8

## Vote des résolutions



# Patrick Richard

Directeur juridique de VINCI  
Secrétaire du Conseil d'administration

# 1<sup>re</sup> résolution

## Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2023

Résultat net consolidé part du Groupe : 4 702 millions d'euros

# 2<sup>e</sup> résolution

## Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2023

Bénéfice net : 2 412 millions d'euros

# 3<sup>e</sup> résolution

## Affectation du résultat social de l'exercice 2023

- Dividende : 4,50 euros par action
- Acompte sur dividende : 1,05 euro par action mis en paiement en novembre 2023
- Solde du dividende : 3,45 euros par action
  
- Date de détachement du coupon : 23 avril 2024
- Date de mise en paiement du solde du dividende : 25 avril 2024

# 4<sup>e</sup> résolution

## Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Benoit Bazin

- Administrateur indépendant
- Durée du mandat : jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2027

# 5<sup>e</sup> résolution

## Nomination de PricewaterhouseCoopers Audit en qualité de commissaire aux comptes en charge de la certification des informations en matière de durabilité

- Durée du mandat : jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024

# 6<sup>e</sup> résolution

## Renouvellement de la délégation de pouvoirs au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions

- Nombre maximum d'actions pouvant être acquises : 10 % du capital
- Prix d'achat maximum : 150 euros par action
- Montant maximal des achats autorisés : 5 milliards d'euros
- Durée : 18 mois

# 7<sup>e</sup> résolution

## Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration

- Enveloppe globale : 1 600 000 euros, fixée par l'assemblée générale du 17 avril 2019
- Rémunération fixe : 26 500 euros pour chaque administrateur en base annuelle
- Somme supplémentaire pour l'administratrice référente : 55 000 euros en base annuelle
- Rémunération supplémentaire liée à la participation aux réunions du Conseil et de ses comités
- Détail page 156 du document d'enregistrement universel

# 8<sup>e</sup> résolution

## Approbation de la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux et en particulier celle applicable à M. Xavier Huillard, président-directeur général

- Rémunération fixe : 1 300 000 euros en base annuelle
- Rémunération variable court-terme : déterminée au vu des performances du Groupe et plafonnée à 160 % de la rémunération fixe
- Rémunération long terme : attribution d'une allocation annuelle conditionnelle d'actions de la Société dont la juste valeur à l'attribution est plafonnée à 3 380 000 euros
- Avantage en nature : véhicule de fonction

# ge

## résolution

### Approbation du rapport sur les rémunérations

Rémunération des mandataires sociaux non dirigeants :

- montant global versé en 2023 : 1 188 925 euros
- montant global dû au titre de 2023 : 1 154 925 euros
- information détaillée page 165 du document d'enregistrement universel

Rémunération de M. Xavier Huillard :

- montant total versé en numéraire en 2023 : 3 309 718 euros
- montant total attribué en numéraire au titre de 2023 : 3 303 580 euros
- juste valeur des actions objet du PILT 2023 : 3 379 988 euros
- information détaillée page 161 et suivantes du document d'enregistrement universel

# 10<sup>e</sup> résolution

## Approbation de la rémunération versée en 2023 ou attribuée au titre de 2023 à M. Xavier Huillard

- Rémunération fixe : 1 300 000 euros
- Rémunération variable : 1 998 006 euros
- Plan d'incitation à long terme 2023 : 36 387 actions sous conditions de présence et de performance interne et externe, représentant une juste valeur de 3 379 988 euros
- Jetons de présence perçus d'une filiale étrangère : 13 830 euros déduits de la part variable de la rémunération
- Avantage en nature : 5 574 euros
- Régime de retraite supplémentaire à prestations définies : aucun versement

# 11<sup>e</sup> résolution

## Renouvellement de l'autorisation en vue de réduire le capital par l'annulation des actions VINCI détenues par la Société

- Plafond : 10 % du capital par périodes successives de 24 mois pour l'appréciation de cette limite
- Durée : 26 mois

# 12<sup>e</sup> résolution

## Délégation à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés de la Société et de sociétés du groupe VINCI dans le cadre de plans d'épargne

- Plafond des 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> résolutions : 1,5 % du capital
- Suppression du droit préférentiel de souscription en faveur des bénéficiaires
- Prix de souscription des actions nouvelles : supérieur ou égal à 95 % de la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de Bourse précédant le jour de la décision du Conseil
- Durée : 26 mois

# 13<sup>e</sup> résolution

## Délégation à l'effet de procéder à des augmentations du capital réservées à une catégorie de bénéficiaires afin d'offrir aux salariés de certaines filiales étrangères des avantages comparables à ceux offerts aux salariés français

- Plafond des 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> résolutions : 1,5 % du capital
- Suppression du droit préférentiel de souscription en faveur des bénéficiaires
- Prix de souscription des actions nouvelles : supérieur ou égal à 95 % de la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de Bourse précédant le jour de la décision du Conseil
- Durée : 18 mois

# 14<sup>e</sup> résolution

Pouvoirs pour les formalités



SUPPORTEUR OFFICIEL



# Assemblée générale des actionnaires

9 AVRIL 2024 - PARIS